

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2022  
RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 22 NOVEMBRE 2022  
À LA SALLE DE LA CASCADE A BOURG SAINT ANDEOL (07400)  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JULIEN CORNILLET**

PRÉSENTS : M. Joseph AIESI, Mme Véronique ALLIEZ, M. Jean-Noël ARRIGONI, M. Jean-Michel AVIAS, M. Marc-André BARBE, M. Didier BESNIER, Mme Nelly BODARD, M. Yves BOYER, M. Daniel BUONOMO, Mme Fabienne CARMON, M. Laurent CHAUVEAU, M. Pierre COMBES, Mme Marie FERNANDEZ, Mme Rosy FERRIGNO, Mme Marielle FIGUET, Mme Christine FOROT, M. Maryannick GARIN, Mme Françoise GONNET-TARBARDEL, M. Hervé ICARD, M. Jean-Michel LAGET, Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Christophe MATHON, Mme Martine MATTEI, M. Jean-Paul MAZEL, M. Hervé MEDINA, Mme Marietta MIGNET, M. Karim OUMEDDOUR, M. Olivier PEVERELLI, M. Roland PEYRON, Mme Marie-Pierre PIALLAT, Mme Christelle RUYSSCHAERT, Mme Fabienne SIMIAN, M. Daniel VEILLY.

POUVOIRS : M. Patrick ADRIEN (pouvoir à M. Jean-Noël ARRIGONI), M. Sébastien BERNARD (pouvoir à M. Pierre COMBES), M. Yves LEVEQUE (pouvoir à Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Marie-Pierre LO MANTO (pouvoir à Mme Fabienne CARMON, Mme Brigitte PUJUGUET (pouvoir à Mme Françoise GONNET-TABARDEL), M. Olivier SALIN (pouvoir à Mme Christelle RUYSSCHAERT).

EXCUSÉS : M. Bruno ALMORIC, Mme Valérie ARNAVON, M. Philippe BOUNIARD, M. Eric CAROU, M. Fermin CARRERA, M. Jean-Michel CATELINOIS, M. Thierry DAYRE, Mme Laurence DESFONDS, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Jean-Frédéric FABERT, Mme Christel FALCONE, M. Olivier FAURE, M. Alain GALLU, M. Juan GARCIA, M. Jean-Pierre LAMBERTIN, M. François LAPLANCHE-SERVIGNE, Mme Geneviève MORENAS-MORIN, M. Christian PEYRON, Mme Katy RICARD, Mme Pascale TOLFO, M. Anthony ZILIO, M. Benoît SANCHEZ, Mme Rachel COTTA, M. Yves COURBIS, Mme Françoise QUENARDEL.

Secrétaire de séance : M. Laurent CHAUVEAU.

Monsieur le Président remercie les élus pour leur présence et pour leur implication. Il constate que les dossiers de séance ont bien été reçus dans les temps.

Il soumet à l'approbation du Comité syndical, le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022. Il n'y a aucune remarque ; il est donc adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président propose Monsieur Laurent Chauveau comme secrétaire de séance. Il n'y a pas d'opposition.

Monsieur le Président passe ensuite à la lecture de la première délibération du Comité syndical.

### 1. Débat d'orientations budgétaires 2023

Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023 tant en dépenses de fonctionnement que d'investissement. Chacun a pu en prendre connaissance dans le dossier de séance. Il ouvre le débat et demande s'il y a des questions ou des remarques.

Mme Marie Fernandez demande si les orientations budgétaires présentées entraîneront une hausse des montants de cotisation en 2023.

Monsieur le Président lui répond que le montant des cotisations est inchangé : 1.12€/habitant.

Il n'y a pas d'autres questions, la délibération prenant acte du débat est approuvée à l'unanimité.

## 2. Adhésion du syndicat aux services de médecines préventives du CDG 26

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de leurs missions, les agents du syndicat doivent pouvoir bénéficier d'un service de médecines préventive (visite médicale) et il informe que le Centre de Gestion de la Drôme où le syndicat a son siège propose ce service. Il propose que le syndicat puisse y adhérer. La délibération n'appelle aucune question. Elle est approuvée à l'unanimité.

## 3. LES DECISIONS

Monsieur le Président rapporte l'objet des trois décisions qu'il a prises depuis le dernier comité syndical. La troisième est assez récente. Elle concerne l'avenant au contrat de location de la voiture du syndicat qui baisse le montant du loyer mensuel.

Le Président constate que les décisions n'amènent aucune remarque ni question.

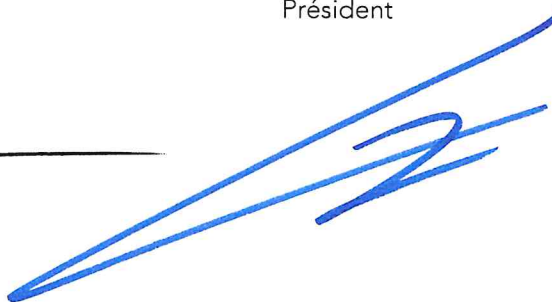
Il remercie l'ensemble des élus présents d'avoir participé aux deuxièmes rencontres du SCoT qui ont précédé le comité syndical. Il se dit très satisfait de l'affluence et de l'intérêt qu'il a perçus pour les travaux des commissions thématiques.

Il donne rendez-vous aux élus délégués le mercredi 11 janvier 2023 à Grignan.

Constatant qu'il n'y a aucune question ou remarque, il clôt la séance et souhaite un bon retour à chacun.

Laurent CHAUVEAU  
Secrétaire de séance

Julien CORNILLET  
Président

A black ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.A blue ink signature consisting of several sharp, diagonal strokes.